

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 20

Artikel: Causerie sur les aveugles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191050>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Causerie sur les aveugles.

Nous nous trouvions, il y a quelques jours, en compagnie de jeunes gens ayant assisté la veille à une soirée dansante. Ils avaient eu pour tout orchestre un piano tenu par un aveugle, et racontaient avec étonnement, qu'à plusieurs reprises, ce dernier leur avait indiqué exactement l'heure qu'il était.

Ce fait n'a rien d'extraordinaire, quand on réfléchit que l'aveugle, qui n'est point distrait par la vue de ce qui l'entoure, concentre toute son attention sur les moindres actes de sa vie, et se rend facilement compte du temps, de la distance et d'une foule de choses qui nous semblent ne pouvoir être comprises et jugées qu'avec le secours des yeux. Notre pianiste pouvait donc parfaitement apprécier le temps et savoir l'heure, par la durée des morceaux qu'il avait maintes fois joués.

Une personne raconta, à cette occasion, que se promenant un dimanche à Thonon, avec ce même aveugle, celui-ci lui disait de temps en temps, et sans jamais se tromper : « Nous sommes sur une place. — Ceci est une belle rue ; il y a là de grandes et hautes maisons. — Voici de bons trottoirs, etc., etc. »

Tout cela s'explique encore par le fait que les moindres bruits de la rue, la résonnance des pas, de la voix, etc., fournissent une foule de renseignements à l'aveugle, dont l'ouïe a acquis une extrême délicatesse.

Cette causerie nous procure, du reste, l'occasion de mentionner ici un récent et excellent ouvrage : *Les aveugles, par un aveugle*, dans lequel ce sujet se trouve traité d'une manière excessivement intéressante. L'auteur, M. Monnier de la Sizeranne, a constaté que nombre de gens ignorent le rôle que peuvent jouer actuellement les aveugles, qui sont 32 mille en France, 200 mille en Europe et près de 2 millions sur la terre. Il s'attache donc à démontrer que la privation de la vue dont ces aveugles sont affligés est compensée par des jouissances in-

connues aux clairvoyants, jouissances provenant de l'extrême développement auquel arrive, chez eux, les autres sens, et en particulier ceux de l'ouïe et de l'odorat.

M. Monnier de la Sizeranne explique comment l'aveugle, suppléant au sens qui lui manque par une espèce de divination, peut, en quelque sorte, se conduire comme les autres hommes. Lorsqu'il se trouve dans un milieu où la vie se manifeste avec ses bruits, ses odeurs variées et significatives, il sait tout ce qui se passe autour de lui ; il y prend part et intérêt. Avec une sensibilité devenue exquise, il reçoit sans cesse mille avertissements. Tout est remarqué et mis à profit. Les odeurs sont des guides sûrs. La viande fraîche, la pommade, le poisson, les fleurs, le foin diront immédiatement à l'aveugle s'il passe devant un boucher, un coiffeur, un marché aux poissons ou une écurie.

C'est ainsi que nous avons vu dernièrement un aveugle monter la rue de Bourg, aller jusqu'en St-Pierre, et là, s'arrêter exactement devant la porte de la maison où il devait entrer. Les divers magasins de la rue, leurs bruits, leurs odeurs, la fontaine de St-Pierre et tant d'autres choses auxquelles nous ne prenons pas garde, lui avaient servi de guide.

À la campagne, il en est de même pour constituer autant de jalons sur la route de l'aveugle. Le lilas et le chêne ne frissonnent pas de la même manière en mai et en octobre. Le bavardage des coqs et des poules annonce l'approche d'une ferme. Les oiseaux qu'on entend quand on est assis dans un bois ne sont pas ceux des bords d'une rivière. La nature est donc peuplée, vivante, variée pour l'aveugle, et on comprend dès lors comment, avec l'aide de ses souvenirs, il peut parfois se diriger seul.

Une légère déclivité du sol, que ne remarque pas le voyant, lui indique le moment où il faut traverser une rue ; comme le bombement accusé de la chaussée, l'avertit du commencement du nouveau trottoir. La plupart des personnes qui ont tous leurs sens

sont absorbées par ce qu'elles voient, et se contentent du renseignement fourni par les yeux. Les aveugles, eux, entendent la nuance des sons et des pas, et sauront tout de suite, par exemple, s'ils rencontrent un ouvrier, un soldat, une femme élégante. La gaucherie ou la grâce de la démarche se manifestent par un ensemble de bruits, de sons, de frôlements. La voix leur indique l'éducation de leurs interlocuteurs.

Telles sont quelques-unes des compensations données à ces existences qui nous semblent vouées à la tristesse.

Tondeurs.

On remarquait dernièrement dans les gares de Paris toute une catégorie d'industriels que leur spécialité éloigne pour un temps de la capitale. Ils ont pris leurs billets pour la province, avec quelques ballots de cotonnade, une paire de ciseaux et trois ou quatre pelottes de ficelle.

Ces industriels sont des tondeurs. Non tondeurs de bêtes, mais tondeurs de gens, qui ont pour centre de leurs transactions Paris, où ils se donneront rendez-vous dans six semaines, rapportant par milliers les enchevêtrements blonds, bruns ou fauves, qui ne sont encore que des tignasses, mais qui ne tarderont pas à se transformer en chignons, en nattes ou en frisettes. Heureux quand le blanc domine dans la provision à déballer, car les cheveux blancs valent tout juste dix fois plus que les noirs.

Les affaires reprennent, paraît-il. Une acalmie s'était produite. La Bretagne refusait de laisser couper sa chevelure ; l'Auvergnate menaçait de faire grève. Très sérieusement l'industrie des nattes donnait des inquiétudes. Déjà l'on frappait à la porte des hôpitaux, où, seules, une douzaine de souffreteuses incurables consentaient à se procurer quelques douceurs en échange d'une tonte prématurée. L'on frappait même à la porte des prisons, où l'on a pu constater que plusieurs détenues eurent la co-